

REFERENT HANDICAP—SENSIBILISATION À L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES EN FORMATION

Améliorer l'accueil des travailleurs handicapés dans les actions de formation de droit commun, par une meilleure prise en compte de leur handicap, ainsi que par une meilleure connaissance du contexte institutionnel, réglementaire, des dispositifs et des acteurs locaux qui œuvrent dans le champ du handicap .

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier les notions de handicap, de situation de handicap, d'accessibilité et de compensation du handicap.
- Connaître le contexte législatif et les politiques régionales en matière d'accessibilité
- S'informer sur les différents types de handicap et leurs modes de compensation en formation
- Identifier les acteurs ressources locaux et initier un travail en réseau.
- Connaître les différents outils d'appui à la formation des personnes handicapées
- Appréhender la mission du référent handicap dans un centre de formation (en interne et en externe)

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse prioritairement aux référents handicap des centres de formation (la participation à ces 3 journées est une condition indispensable pour valider l'engagement du centre de formation ainsi que la fonction de référent handicap) Elle est ouverte, dans la limite des places disponibles, aux correspondants handicap et conseillers des agences de pôle emploi, des missions locales, des Cap emploi et des PLIE .

CONTENUS DE LA FORMATION

Approche globale du handicap les grandes étapes de la législation

La politique régionale pour la formation des personnes handicapées, le Programme régional d'Accès à la formation des personnes handicapées

Les acteurs institutionnels et opérationnels de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

L'accès à la formation des personnes handicapées et la sécurisation d'un parcours de formation

Les obligations légales du centre de formation : L'accessibilité - La compensation du handicap en formation

Les moyens et outils au service des obligations des centres de formation

Présentation par des prestataires spécialisés des modalités de compensation du handicap en formation et des ressources pour les principaux types de handicap

Réflexions, échanges de pratiques sur la mise en œuvre de la fonction du référent handicap au sein de sa structure

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport méthodologique et théorique, étude de cas concrets .

Travaux d'intersession/ retour sur expérience.

ANIMATION : CRFH	LIEUX DE LA FORMATION	DURÉE : trois jours
-Chargé de développement du CRFH et Prestataires spécialisés dans le handicap	64 Salies de Béarn	7,8 février et 7 mars
	33 Bordeaux	1, 2 et 30 avril
	86 Poitiers / 79 Niort	23, 24 mai et 18 juin
	87 Limoges	26, 27 septembre et 10 octobre
	24 Bergerac	3, 4 octobre et 14 novembre
	17 Saintes	25,26 novembre et 17 décembre

Les coûts pédagogiques de ce module sont pris en charge par :